Compte Rendu du CTL du 5 avril 2018

Étaient présents :

M ROQUES: Directeur départemental des Finances Publiques de Charente
M CAILLET : Directeur adjoint
M MAITROT : Responsable du Pôle Pilotage et Ressources
M BOULARAND : responsable du Pôle Gestion Fiscale

M. BUISSET : responsable de la formation professionnelle, intervenant en qualité d'expert, à la demande de la direction.

Organisations syndicales :

Pour Solidaires Finances Publiques :
Jean-René DAVY, Pascal FORGAS , Maryfrance FOUGERON et Aline SAKONDA : Titulaires
Patrick FARGHEN : Suppléant
François POUYDEBASQUE : Expert

Pour la CGT : Jean-Claude BERNARDIN : Titulaire

Pour FO : Thierry SOLAS : Titulaire
Philippe ROUZEAU : suppléant

En préambule, Solidaires Finances Publiques a lu la déclaration liminaire jointe à ce compte rendu.

I Procès-verbal de la séance du 07/11/2017

Le PV a été approuvé à l'unanimité, aucune observation particulière n'a été formulée.

II Formation professionnelle : bilan 2017 et plan 2018

Ce point nous a été présenté par M BUISSET, responsable de la formation professionnelle.

1° Bilan 2017

Il a été constaté une forte augmentation de l'activité. Les principales raisons sont les suivantes :
– La montée en puissance de la e-formation.
– La mise en place du Prélèvement A la Source (PAS).
– Les différentes réformes structurelles des missions foncières.

82,75 % des agents de la DDFIP ont suivi au moins une action de formation en 2017.

Bien que le nombre de formateurs départementaux reste stable, il est constaté comme chaque année une difficulté dans le recrutement.

Sur ce point, nous avons indiqué la difficulté des collègues de se libérer professionnellement pour être formateur. La direction est consciente de cette difficulté et assure que pour elle, il s'agit « d'une priorité, pour l'intérêt général ».

2° Plan Local de Formation 2018

M BUISSET a décliné les principales formations proposées par le catalogue. Celui-ci sera communiqué sur Ulysse 16 prochainement.

Ce dernier point était soumis au vote. Les résultats sont les suivants :
2 pour : FO
5 abstentions : CGT et Solidaires.

Notre abstention s'explique, non pas par la mauvaise qualité des formations proposées, mais par notre politique revendicative, tant au niveau national que local : la formation professionnelle est pour notre organisation un enjeu majeur qui est trop souvent sous-estimé par la DG.

III Indicateurs retenus pour le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2018

La DGFIP s'est engagée pour 2018 dans une démarche de rénovation du TBVS.
10 indicateurs seront retenus pour cette année, déclinés comme suit :

6 indicateurs communs à toutes les directions :
– Taux de couverture des effectifs
– Nombre de périodes de congés maladie de courte durée de moins de cinq jours
– Nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en compte épargne temps
– Nombre d'écrêtements des horaires variables
– Volume horaire écrêté
– Taux de rotation des agents

4 indicateurs spécifiques à chaque direction. Afin de les déterminer, un groupe de travail réunissant les OS et la direction s'est tenu le 5 février 2018. Les 4 indicateurs proposés par ce groupe de travail et soumis au vote sont les suivants :
– nombre de jours de congés maladie ordinaire (COM) ;
– nombre d'arrêts pour congés longue maladie (CLM) et/ou longue durée (CLD) ;
– nombre de demandes de mutation déposées et non satisfaites ;
– nombre de réunions de services par service.

Ces indicateurs ayant été proposés en concertation, l'ensemble des OS a voté pour.

IV Réinstallation du SIP d'Angoulême

Depuis le 1er janvier 2018, les SIP d'Angoulême Ville et Extérieur ont fusionné administrativement.
Les équipes des cellules foncière et recouvrement sont installées au premier étage, dans la continuité de l'ex-SIP Ville.

Il a donc été soumis au vote de ce CTL le schéma de réinstallation déjà présenté en CHSCT le 15 mars dernier.

Nous nous sommes interrogés sur l'utilisation du bureau central pour le tri du courrier, « de manière transitoire ».
La direction nous a répondu qu'elle était en réflexion sur la possibilité de créer un seul service courrier dans l'immeuble situé dans un seul local (probablement au sous-sol).
Nous avons également émis des réserves quant aux possibles nuisances sonores sur le secteur Valois.
La direction en a pris note et nous a assuré de sa vigilance sur le sujet.

L'ensemble des OS se sont abstenues lors du vote.

V Adaptation des Structures au Réseau (ASR) 2019

En préambule, M ROQUES nous a indiqué qu'aucune validation des réformes proposées n'était redescendue de la part de la DG.

Sur la partie « visible » (= suppressions de sites), la DDFIP s'est bornée à ne rien dire.
Elle n'a ni confirmé ni infirmé les rumeurs existantes.

Sur la partie non-visible, il a été décidé :

– la spécialisation de la trésorerie de Chalais (transfert du recouvrement de l'impôt vers le SIP-SIE de Barbezieux)

– la scission du SIP-SIE de Confolens et le transfert de la partie SIE vers Angoulême. Ce point a fait l'objet d'une discussion particulière (point suivant).

– la fusion des SPF(E) d'Angoulême. Il s'agit d'une décision nationale pilotée par la DG.

– Le transfert vers la trésorerie hospitalière de la gestion des hôpitaux actuellement confiés aux trésoreries municipales de Cognac, Confolens et Ruffec.

VI Travail à distance au profit du SIE de Confolens

La totalité des agents réalisant les missions du SIE au CFP de Confolens partent à la retraite en 2018. Les solutions envisagées pour maintenir un fonctionnement minimal du service sont les suivantes :

– La tenue de la caisse et de la comptabilité sera réalisée de fin mars à septembre par un agent de l'EDR et les agents du SIP déjà en charge de la comptabilité.
– S'agissant des timbres, le service n'assurera plus à compter du 1er mai leur délivrance ni n'approvisionnera les débitants de tabac. Ces derniers devront se rendre à Ruffec.
– Concernant les quitus, à compter du 1er mai, les usagers seront invités à s'adresser aux autres SIE (Ruffec et Angoulême).

– Le traitement des AVISIR et des alertes PROCOL sera progressivement pris en charge par le SIE de Cognac à compter du 1er mai et pleinement au 1er juin.
– Le SIE d'Angoulême participera en soutien aux relances et taxation d'office TVA qui seront effectuées par l'EDR dans la mesure de ses disponibilités.
– L'instruction des demandes de remboursement de crédits TVA sera transférée de mai à août au SIE de Ruffec.
– Les autres travaux de gestion (travaux d'assiette concernant l'IS, la CFE, la CVAE, etc.) continueront à être assurés par le contrôleur IFU du SIE de Confolens.

Un point sera fait courant juin avec l'ensemble des SIE pour adapter si besoin le dispositif.

Pour Solidaires Finances Publiques, cette solution se doit d'être la plus temporaire possible.
Les départs en retraite étant connus depuis longtemps, cette situation aurait dû être anticipée bien avant !!!

VII Réorganisation des missions RH

À compter de cette année, la mission RH sera éclatée entre 3 structures :

1) Le CSRH sera en charge de la gestion du dossier administratif et de la préliquidation de la paie des agents et assurera les activités suivantes , actuellement de la compétence des services RH des directions.
– instruction et analyse réglementaire des demandes des agents ayant un impact en paie ;
– gestion administrative du dossier des agents.

10 CSRH seront répartis sur le territoire. La DDFIP de Charente dépendra de celui situé à Bordeaux.

2) Le SIA (Service d'Information aux Agents) constituera l'interlocuteur unique de l'agent pour les questions RH les plus fréquentes concernant la gestion administrative et la paie.
Cette mission sera assurée par un service unique, situé à Melun et composé de 46 agents… **La question du dimensionnement de ce service se pose légitimement !**

3) Les services RH de direction demeureront les acteurs RH de référence et les interlocuteurs de proximité des agents. Ils conserveront leur rôle de conseil ou encore de suivi des agents.

L'application AGORA sera définitivement arrêtée le 24 mai 2018 et sera remplacée par l'application SIRHIUS, qui sera ouverte le 29 mai 2018.

VIII Clôture budgétaire 2017 et présentation 2018

M MAITROT, responsable du Pôle Pilotages et Ressources, a décliné les chiffres importants du budget de la DDFIP pour 2017 et 2018.
Cette présentation n'a appelé aucune observation particulière de notre part.

IX Questions diverses

Nous avons interrogé la direction au sujet d'éventuelles mesures d 'accompagnement des agents subissant les perturbations de la SNCF.
La direction nous a répondu avoir identifié et contacté les 12 agents susceptibles d'être impactés.
En accord avec la DG, des facilités d'horaires pourront leur être accordées. Une prise de contact régulière sera effectuée.

Nos collègues de SPFE nous ont interrogés au sujet de la perception d'une éventuelle prime de restructuration.
Nous avons interrogé la direction en amont de ce CTL à ce sujet. Elle nous a répondu en instance avoir contacté la DG qui lui a répondu que les collègues concernés étaient bien éligibles à cette prime.
Celle-ci devrait être versée sur la paie mai ou juin.

Nous avons également souhaité connaître les grandes nouveautés de la campagne IR qui débutera très prochainement.
Peu de changements hormis la mise en place du PAS ET la décision de la direction de former les agents exerçant dans les maisons de service public (18 dans le département), afin qu'ils puissent aider les usagers à créer leur espace personnel sur internet…
Nous connaissons la musique, ces agents ne seront pas formés à remplir les déclarations de revenus mais dans les faits nous savons tous que ce sera le cas…
L'État se désengage massivement des zones rurales et offre un service public au rabais, INADMISSIBLE !!!

La séance a été levée à l'issue de ce point.